

Mise à jour de l'information relative à l'Assemblée Générale du 30 septembre 2025

Constitution d'un pacte réunissant 61 actionnaires fondateurs, historiques, salariés et dirigeants de la Société portant sur environ 20,1% des droits de vote

NANTES, France - 12 septembre 2025, 8 h 00 – OSE Immunotherapeutics SA (ISIN: FR0012127173; Mmemo: OSE) a été informée de la signature, le 11 septembre 2025, d'un pacte d'actionnaires (le « **Pacte** ») réunissant 61 actionnaires fondateurs, historiques, salariés et dirigeants de la Société (le « **Groupe d'Actionnaires** »), portant sur le vote des résolutions relatives à la composition du Conseil d'administration lors de l'assemblée générale du 30 septembre 2025 (l' « **Assemblée Générale** »).

Le Groupe d'Actionnaires, agissant de concert, détient directement et indirectement environ 15,7% du capital et dispose d'environ 20,1% des droits de vote de la Société. Dans ce cadre, la Société a été informée qu'une déclaration de franchissement de seuils et d'intention a été soumise à l'AMF.

Le Groupe d'Actionnaires s'est engagé à voter à l'Assemblée Générale : pour les résolutions proposées par le Conseil d'administration concernant sa propre composition (résolutions 5 à 8) et contre les résolutions proposées par le groupe d'actionnaires minoritaires agissant de concert (résolutions A à K)¹ ; étant précisé que les droits de votes pourront être exercés librement pour le reste des résolutions.

Modalités de participation à l'Assemblée Générale

Pour rappel, les actionnaires pourront participer à l'Assemblée Générale :

- soit physiquement ;
- soit en votant par correspondance ou par Internet via VOTACCESS ;
- soit en se faisant représenter en donnant pouvoir au Président ;
- soit en se faisant représenter en donnant pouvoir à toute autre personne de son choix (articles L.225-106 et L.22-10-39 du Code de commerce).

Il est précisé que pour toute procuration donnée par un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émettra un vote pour les projets de résolution présentés ou agréés par le Conseil d'Administration et contre tous les autres projets de résolution.

¹ Aux termes d'un pacte d'actionnaires publié le 3 juin 2025 sur le site de l'AMF (Déclaration n°225C0906 du 03 juin 2025 déposée par Madame Costantini, Monsieur Alexis Peyroles et Monsieur Emile Loria).

Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire doit faire le choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandat.

Les actionnaires sont invités à consulter les documents disponibles sur le site internet de la Société : <https://www.ose-immuno.com/assemblees-generales/>.

Pour toute question relative à l'Assemblée Générale ou pour obtenir de l'aide concernant les modalités de vote, les actionnaires peuvent contacter la Société à l'adresse suivante : **ag2025@ose-immuno.com** ou via la ligne téléphonique dédiée, disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 (heure de Paris) au numéro vert : **0 805 650 064**.

À PROPOS D'OSE IMMUNOTHERAPEUTICS

OSE Immunotherapeutics est une société de biotechnologie qui développe des produits *first-in-class* en immuno-oncologie (IO) et immuno-inflammation (I&I) pour répondre aux besoins non satisfaits des patients d'aujourd'hui et de demain. Nous sommes partenaires d'institutions académiques et de sociétés biopharmaceutiques leaders pour conjuguer nos efforts afin de développer et mettre sur le marché des médicaments de transformation pour les personnes souffrant de maladies graves. OSE Immunotherapeutics est basé à Nantes et à Paris et est cotée sur Euronext.

Plus d'informations sur les actifs d'OSE Immunotherapeutics sont disponibles sur le site de la Société : <http://ose-immuno.com>. Cliquez et suivez-nous sur LinkedIn.



Contacts

Fiona Olivier

fiona.olivier@ose-immuno.com

Sylvie Détry

sylvie.detry@ose-immuno.com

Contact Media France:

FP2COM

Florence Portejoie

fportejoie@fp2com.fr

+33 6 07 768 283

Contact Media US:

RooneyPartners LLC

Kate Barrette

kbarrette@rooneypartners.com

+1 212 223 0561

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient de manière implicite ou expresse des informations et déclarations pouvant être considérées comme prospectives concernant OSE Immunotherapeutics. Elles ne constituent pas des faits historiquement avérés. Ces informations et déclarations comprennent des projections financières reposant sur des hypothèses ou suppositions formulées par les dirigeants d'OSE Immunotherapeutics à la lumière de leur expérience et de leur perception des tendances historiques, de la situation économique et sectorielle actuelle, de développements futurs et d'autres facteurs qu'ils jugent opportuns.

Ces déclarations prospectives peuvent être souvent identifiées par l'usage du conditionnel et par les verbes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « planifier » ou « estimer » et leurs déclinaisons et conjugaisons ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction d'OSE Immunotherapeutics estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les actionnaires d'OSE Immunotherapeutics et les autres investisseurs sont alertés sur le fait que leur réalisation est sujette par nature à de nombreux risques connus ou non et incertitudes, difficilement prévisibles et en dehors du contrôle d'OSE Immunotherapeutics. Ces risques peuvent impliquer que les résultats réels et développements effectivement réalisés diffèrent significativement de ceux indiqués ou induits dans ces déclarations prospectives. Ces risques comprennent notamment ceux développés ou identifiés dans les documents publics déposés par OSE Immunotherapeutics auprès de l'AMF. De telles déclarations prospectives ne constituent en rien la garantie de performances à venir. Ce communiqué n'inclut que des éléments résumés et doit être lu avec le Document d'Enregistrement Universel d'OSE Immunotherapeutics, enregistré par l'AMF le 30 avril 2025, incluant le rapport financier annuel 2024, disponible sur le site internet d'OSE Immunotherapeutics. OSE Immunotherapeutics ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives à l'exception de ce qui serait requis par les lois et règlements applicables.